







Unité de Médecine Interne : Maladies Auto-immunes et Pathologie Vasculaire (UF 04), Hôpital St-Louis, AP-HP, 1 Avenue Claude Vellefaux, 75010 PARIS, Université Denis Diderot, France RCP MATHEC

Centre de Référence des Maladies auto-immunes systémiques Rares d'Ile-de-France, Filière FAI2R

#### Compte rendu de la RCP MATHEC du 17 Juillet 2019

<u>Présents</u>: Dr M. Puyade (Médecine Interne, Poitiers), Dr A. Meyer (Médecine Interne, Strasbourg), Dr V. Poindron (Médecine Interne, Strasbourg), Dr H. Zephir (Neurologie, Lille), Dr A. Maria (Médecine Interne, Montpellier), Dr C. Castilla-Llorente (Hématologie, Institut Gustave Roussy, Villejuif), Dr O. Vandhuick (Neurologie, Rouen), Dr M. Hudson (Rhumatologie, McGill, Canada), Dr B. Chaigne (Médecine Interne, Cochin, Paris), Pr D. Farge (Médecine Interne, St-Louis, Paris), Dr I. Benzidia (Médecine Interne, St-Louis, Paris), Dr S. Sitbon (Médecine Interne, St-Louis, Paris), Mme V. Unfer (Mathec, St-Louis, Paris).

Absents et excusés: Dr G. Pugnet (Médecine Interne, Toulouse).

#### Conformément à l'ordre du jour, les dossiers suivants ont été présentés :

Patiente n° 1: GE, femme de 36 ans, atteinte de Sclérose en Plaques, présentée par le Dr Vandhuick (Rouen). Patiente déjà présentée en RCP MATHEC en date du 03/07/2019. SEP sous une forme avec poussées et rechutes diagnostiquée en décembre 2007 par une première poussée myélo-tranverso-cervicale et en mars 2019 : 11ème poussée avec déficit hémi-corporel droit avec EDSS à 6.5. Nécessité du fauteuil au-delà de 50 m de marche.

La patiente est actuellement désireuse du recours à l'autogreffe et n'a pas reçu de Natalizumab, d'Alemtuzumab ou d'Anti-CD20, mais de la Mitoxantrone.

Au total, l'ensemble des membres présents à la RCPdu 03 juillet 2019 (cf CR) s'était accoré à reconnaître l'indication d'une intensification à l'autogreffe de cellules souches hématopoïétiques.

Un complément d'évaluation était nécessaire et le bilan du 1 juillet 2019 montre :

- Un holter ECG avec enregistrement sur 17 heures qui apparait normal en rythme sinusal, sans pause ni BAV ni hyperrixitabilité auriculaire ou ventriculaire.
- Un cathétérisme droit avec charge en sel : absence d'HTAP au repos ainsi qu'après remplissage et une fraction d'éjection conservée.
- Au plan viral:
  - la virémie du virus JC est indétectable < 22ui/mL soit inférieure à 1.3 log
  - la virémie BK est également indétectable, inférieure à 400 copies/mL.

Il n'y a donc pas de contre-indications cardiaque, infectieuse ou virale à une intensification et autogreffe. Néanmoins l'analyse de l'état clinique actuel montre une patiente qui présente d'autres contre-indications relatives :

- Un EDSS à 7 : ne peut pas passer du lit au fauteuil sans le port de canne et marche seule impossible
- Une incontinence urinaire importante depuis l'accouchement qui n'est pas contrôlée, malgré les séances de rééducation.
- Des difficultés d'observances successives : de la Mitoxantrone lorsque l'EDSS était à 4, puis maintenant de l'Aubagio, et in fine une patiente qui a de longue date des difficultés d'observance eu égard à l'état de la maladie. Ceci devient problématique dans le contexte de l'autogreffe surtout lorsque les principes et les modalités de l'autogreffe ainsi que les risques associés (à nouveau réexposés : éloignement du domicile, suivi régulier en post greffe) à la procédure, déclenchent des pleurs importants et une interrogation profonde sur les souhaits actuels de la patiente d'une telle demande thérapeutique. A ce stade la patiente a finalement exprimé qu'elle ne souhaite plus, dans un premier temps, compte tenu de la naissance récente de son enfant envisager une telle procédure.

L'ensemble des membres présents à la RCP s'accorde sur les propositions thérapeutiques suivantes:

- Ré-effectuer l'IRM cérébrale et IRM médullaire et en cas d'hyperactivité, essayer de contrôler la maladie par des corticoïdes pour ramener la patiente à un EDSS inférieur ou égal à 6
- Réévaluer la discussion d'intensification par la suite.









## Patiente n° 2: VR, femme de 35 ans, atteinte d'une Sclérodermie Systémique (SSc) rapidement progressive, présentée par les Dr Meyer et Dr Poindron (Strasbourg).

- Octobre 2018 : diagnostique de la SSc avec à l'heure actuelle :
- Au plan cutané : un score de Rodnan à 17/51 sans ulcération digitale,
- Une atteinte pulmonaire : en l'absence d'intoxication tabagique : EFR avec : une CVF à 77%, CPT 77% de la théorique, DLCO corrigée à 50% associée au scanner thoracique à une pneumopathie interstitielle non spécifique atteignant plus de 20% du parenchyme
- Au plan cardiaque : pas d'atteintes authentifiée sur l'électrocardiogramme, sur l'échographie cardiaque (fraction d'éjection à 70% et une fraction de raccourcissement à 57%, une PAP systolique à 41mmHg, VIT à 29m/s) sur l'IRM cardiaque effectuée le 11 juillet 2019. Le cathétérisme droit avec remplissage montre l'absence d'HTAP.
- Au plan biologique : la patiente est :

Négatif vis-à-vis du VIH1, HTLV1, CMV, EBV,

Antigènes HBS et le statut vis-à-vis des anticorps anti HBs, HBc, HBe doit être précisé et la vaccination Hépatite B sera à vérifier en fonction des sérologies.

HCV négatif,

HHV8 négatif,

Toxoplasmose négative et TPHA/VDRL négatif.

Vaccination antipneumococcique effectuée.

- Pas de foyer infectieux dentaire et sinus à réévaluer.
- La consultation gynécologique est en attente et la préservation ovarienne a été anticipée.

Au total chez cette patiente jeune présentant une maladie rapidement progressive sur au moins 6 mois pour laquelle les scanner et EFR initiaux montraient déjà une atteinte pulmonaire et cutanée qui a augmenté (chiffres initiaux des atteintes non obtenus) et en l'absence d'atteinte cardiaque, *l'ensemble des membres présents à la RCP s'accorde à retenir l'indication d'une intensification et autogreffe de CSHP*.

Une mobilisation est proposée par 2g d'Endoxan dose totale puis l'intensification par Endoxan 200mg/kg dose totale sur 4 jours associée au SAL à dose progressive (0,5mg/kg/j, 1mg/kg pour J2, 1.5mg/kg pour J3-4-5 sous couvert d'au moins 1g de Cortancyl avec administration sur un minimum de 12 heures du SAL).

### Patiente n° 3: LV, femme de 30 ans, atteinte d'une Sclérodermie Systémique (SSc), présentée par les Dr Meyer et Dr Poindron (Strasbourg).

- Janvier 2019 : diagnostic de la SSc
- Mars 2019 : Score de Rodnan à 21/51, atteinte articulaire, atteinte pulmonaire, atteinte œsophagienne conduisant à la mise sous Cellcept 2g/j et augmentation progressive à 3g/j et corticoïdes à 7.5 mg/j en raison de l'importance de l'atteinte articulaire associée aux ulcérations pulpaires.
- A l'heure actuelle : l'examen clinique montre :
- Au plan clinique : une surcharge pondérale 86kg/1m55
- Au plan cutané : une atteinte cutanée modérée Rodnan à 11/51 sans ulcérations digitales
- Au plan cardiaque : l'absence d'atteinte cardiaque : pression artérielle normale et échographie cardiaque avec fraction d'éjection à 69%, pas d'HTAP, PAP systolique à 27mmHg et pas d'épanchement péricardique.
  - Une IRM cardiaque effectuée le 8 juillet 2019 normale
- Au plan pulmonaire : existence d'une pneumopathie interstitielle associant au niveau des lobes inférieurs des rayons de miel prédominants au niveau du lobe supérieur droit avec associée à une dilatation œsophagienne.
  - EFR modérément altérées : CPT à 92%, CVF à 93%, DLCO corrigée à 63%.
  - Sur le cathétérisme droit pas d'hypertension artérielle pulmonaire au repos mais élévation modeste et pression pulmonaire après remplissage qui passe de 19 à 22 mmHg de PAPm et de 12 à 18 de PAP occlusive sans que les résistances artérielles pulmonaires aient été mesurées. Ni le débit cardiaque après remplissage ont été fourni.
- Au plan biologique : patiente non inflammatoire sous corticoïdes et Cellcept.
- Au plan infectieux :

sérologie CMV positive témoin d'une infection ancienne avec PCR négative,

sérologie EBV témoin d'une infection ancienne,

sérologie hépatite B : Ag HBS, Ac anti HBS non connus. Ac anti HBC négatif sérologie HCV inconnue, HSV1, Toxoplasmose, TPHA négatifs.

- La vaccination antipneumococcique a été effectuée.









Au total l'ensemble des membres présents à la RCP s'accorde à ne pas retenir l'indication actuelle immédiate d'une intensification et autogreffe compte-tenu du recul récent depuis le début du diagnostic de la maladie : 6 mois chez une patiente qui à l'heure à actuelle à un Rodnan inférieur à 15 (à 11) et qui présente comme facteur de risque un surpoids et une fonction cardiaque limite.

Sachant que le cathétérisme droit a été fait sous Bosentan il est proposé d'interrompre le Tracleer en l'absence d'ulcérations, d'essayer d'obtenir un amaigrissement de 5kg et de préciser les sérologies Hépatite B et de réévaluer la patiente dans 3 mois en fonction de l'échographie et des prochaines EFR.

# Patient n° 4: AS, homme de 36 ans, atteint d'une Sclérodermie Systémique (SSc), présenté par le Dr Sitbon (St-Louis, Paris). Patient originaire d'Afrique.

- Mars 2019: diagnostic de SSc avec: atteintes cutanée (Rodnan à 22), pulmonaire (crépitants bilatéraux, infiltrat interstitiel, anomalie des EFR avec une CVF à 55%, digestive, urogénitale et sans atteinte cardiaque diagnostiquée à cette date
- 03 juin 2019 : évolutivité qui montre :

Un Rodnan à 30/51

Sur l'échographie cardiaque apparition d'une PAPs à 40mmHg associée à quelques ESSV sans trouble de conduction et une stabilité de l'atteinte pulmonaire.

Apparition d'une névralgie du trijumeau avec atteinte du 5.2 par micro angiopathie.

- 19 juin 2019 : SSc sévère avec :
- Au plan cutané : Rodnan à 35/51
- Au plan pulmonaire: syndrome interstitiel diffus à type de réticulations sous pleurales et plage en verre dépoli associé à une CPT à 63%, DLCO corrigée à 38% et cardiaque en rapport avec des troubles du rythme
- Au plan cardiaque:

Un passage en flutter auriculaire commun (favorisé par les manœuvres de cathétérisme droit et la pose du PAC) qui a nécessité la mise sous anticoagulants. Tentative de cardioversion médicale inefficace dans un premier temps qui devra être réévaluée dans la durée ou faire discuter un choc électrique externe

IRM cardiaque : hypertrophie ventriculaire gauche concentrique avec SIU à 12mm. FEVG à la limite inférieure de la normale à 50% mais déjà dilatation significative du ventricule droit sans rehaussement tardif.

Pas d'arguments en faveur d'une atteinte cardiaque de la SSc sur l'IRM.

Le cathétérisme droit montre une PAP au repos à 19 après remplissage, à 30 associée à une PAP occlusive qui passe de 13 à 15 avec passage du débit cardiaque de 7 à 8.3, témoin d'une dysfonction diastolique à minima et d'une HTAP post capillaire avec un gradient diastolique à 4 ou 5 mmHg.

- Au plan biologique:

négatif vis-à-vis du VIH1, HTLV1et CMV,

positif vis-à-vis de l'EBV ancien. Vis

à-vis de l'hépatite B, Ag HBS négatif, Ac anti HBS positifs, Ac anti HBC positif, Ac anti-HBE positif, Ag delta en cours ayant justifié la mise sous Baraclude à visée prophylactique de la réactivation de l'hépatite B, négatif vis-à-vis de l'HCV,

négatif vis-à-vis de HHV8,

Toxoplasmose négative en IgM, positive en IgG.

- Absence de foyer infectieux et dentaire.

Chez ce patient, soutien de famille, qui comprend parfaitement le français mais ne sait ni lire, ni écrire mais sait compter. Actuellement mis sous Cellcept 2g/j et corticoïdes 12.5 mg/j, poursuite des traitements symptomatiques IEC, anticalciques, Lyrica et de l'Eliquis au long cours.

Les propositions thérapeutiques sont :

- s'assurer de la cardioversion médicale ou électrique
- réévaluer la fonction cardiaque à distance compte tenu de l'existence d'une dysfonction myocardique non liée à la SSc mais à une HTA ancienne chez ce sujet de race noire
- Maintenir le traitement par corticoïdes et Cellcept tout en sachant que cette forme rapidement progressive est un pronostic sévère mais que le risque associé à la procédure, y compris avec un conditionnement allégé: Fludarabine, Endoxan, doit être mis en balance avec le bénéfice attendu
- Réévaluation du dossier dans 3 mois.

**Mme Valentina UNFER Pr Dominique FARGE**